

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres
Afférents au conseil
communautaire : 33
En exercice : 33
Qui ont pris part à la
délibération : 26
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du 2 février 2023

L'an deux mille vingt-trois
et le deux février à dix-huit heures

Date de convocation
Le 26 janvier 2023

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'un des lieux habituels de ses séances, sous la présidence de

Date d'affichage
Le 26 janvier 2023

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD, M. HERVE AURIACH, MME SYLVETTE GILL, M. JEAN-MICHEL MARLOT, MME FRANÇOISE VIRLOUVET, M. FABRICE LEAUNE, M. LOUIS DRIEY, MME BRIGITTE MACHARD, M. MICHEL VIDAL, M. ROLAND ROTICCI, MME GERALDINE ORTEGA, M. GEORGES BOUTINOT, M. PASCAL CROZET, MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY, MME LYDIE CATALON, M. MARC GABRIEL, MME MARIE-FRANCE ESTIVAL, M. JEAN-PIERRE TRUCHOT, MME ISABELLE DALADIER-MARTIN, MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN, M. ANDRE GUIGUE, MME JACQUELINE JOURDAIN, MME MARIE-JOSE AUNAVE, M. CHRISTOPHE CANO, MME FLORENCE GOURLOT

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : MME LILIANE DIAZ A M. PHILIPPE DE BEAUREGARD ; MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD ; M. PATRICK PICHON A MME GERALDINE ORTEGA ; M. VINCENT FAURE A MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY ; MME DOMINIQUE FICTY A M. PASCAL CROZET ; MME CHRISTINE LANTHELME A M. ANDRE GUIGUE

ABSENTE : MME CHRISTINE WINKELMANN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Georges BOUTINOT

Délibération
n°2023-013

Rapporteur : M. Julien MERLE

Avenant à la convention
de partenariat avec la
Chambre de commerce
et d'industrie de
Vaucluse
/ APPROBATION

Le rapporteur expose :

En 2022, La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse a proposé à la Communauté de communes de mettre en place un marché en ligne, plus connu sous l'anglicisme "marketplace", dédié aux commerçants du territoire intercommunal.

La CCI s'est également engagée à :

- Créer une page dédiée à la Communauté de communes sur le marché en ligne « *Les Bons Plans Maintenant* » ;
- Recevoir et valider les inscriptions sur cet espace au regard des critères définis lors de la création de la plateforme « *Les Bons Plans Maintenant* » ;
- Accompagner les demandes d'inscription des commerçants et chefs d'entreprises selon les critères définis ;
- Accompagner les professionnels selon les modalités déclinées ci-avant

(audit, ateliers et e-coaching) ;

- Verser aux entreprises les contributions allouées par la Communauté de communes.

La Communauté de communes s'est engagée concomitamment à :

- Promouvoir l'outil auprès des commerçants et de la population résidente ;
- Communiquer auprès des professionnels afin de les faire entrer dans la démarche.

Une convention a été signée entre les deux parties pour une durée d'un an, renouvelable par avenant, qui prend fin le 8 février 2023.

Afin de pouvoir finaliser les différents engagements énoncés par les deux parties, il est proposé de prolonger cette convention, par avenant, pour une durée d'un an.

**Délibération
n°2023-013
Avenant à la convention
de partenariat avec la
Chambre de commerce
et d'industrie de
Vaucluse
/ APPROBATION**

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

Approuve l'avenant de prolongation à la convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse pour une durée d'un an,

Autorise le Président à le signer.

Précise que cet avenant n'engage pas de dépenses supplémentaires pour la Communauté de Communes.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus mentionnés.

Le secrétaire de séance,



Le Président,

Julien MERLE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Le: 06/02/2023

Et notification

Du: 06/02/2023